

VAL-DE-TRAVERS L'Abbaye de Buttes a rythmé la vie du village ce week-end.

Les tireurs de La Butterane défendent les traditions

LEO BYSAETH

Le cœur du village de Buttes a battu ce week-end au rythme de l'Abbaye. Samedi, dès potron-minet, les tireurs de La Butterane ont donné le la en s'adonnant à leur sport. Avec la fierté de ceux qui savent que sans la tradition du tir, vivante depuis 250 ans dans le village, cette fête n'existerait pas. «Les anciens, au lieu de la cible, ils voient une pomme.» Ce bon mot est de Michel Froidevaux, 65 ans, ancien président de la société de tir du village. Il résume le lien entre la tradition du tir, ancrée dans les campagnes helvétiques, et l'amour de la patrie associé au mythe de Guillaume Tell.

Son compère Christian Reber, 49 ans, actuel caissier de la société, a rejoint le comité de La Butterane en 2005. Il avait alors envie d'apporter sa pierre à la préservation d'une tradition.

La Butterane, issue de la fusion dans les années 1990 des trois sociétés de tir qui comptait alors le village, était alors moribonde.

Depuis le début des années 2000, les trois principales sociétés locales et l'école organisent l'Abbaye en collaboration avec la société de tir. Il ne fallait pas que cette dernière, composante historique à l'origine de la fête, disparaisse.

Un exercice de concentration

Si ce n'est pas l'amour du tir qui motivait initialement Christian Reber, il a désormais embrassé le tir et ne peut plus s'en passer: «C'est un exercice de concentration qui exige de rentrer en soi.»

Pour tirer au centre de la cible, il faut la «zen-attitude», surenchérit Cédric Leuba, 50 ans, vice-président de La Butterane.



Christian Reber, caissier de La Butterane, défend le tir comme discipline sportive. CHRISTIAN GALLEY

On est loin, donc, de tout sentiment militariste. Se battre pour préserver une tradition, un héritage historique et culturel, oui, se fonder dans un patriotisme exacerbé, non. «Lors d'un Tir fédéral, on voit moins de drapeaux suisses que dans un match de foot», glisse malicieusement Christian Reber. Et La Butterane, forte de 114 membres – dont une dizaine de femmes – ne compte aucun officier dans ses rangs, fait-il remarquer.

Après le passage à vide qu'elle a connu entre 2000 et 2010, la société observe un renouveau.

C'est d'ailleurs un jeune de 23 ans qui préside aujourd'hui à ses destinées. Anthony Jornod parle du tir comme d'une discipline toute intérieure qui donne l'occasion de «faire un travail sur soi-même».

Dispensé de service militaire, il n'a pas fait l'armée. Son adhésion à La Butterane et le rôle qu'il a accepté d'y jouer sont avant tout un investissement pour la vie du village, autant qu'une histoire de filiation et d'amitiés intergénérationnelles.

La société de tir voit son avenir avec optimisme. Le renouvellement semble assuré grâce aux efforts de rajeunissement qui ont été accomplis. Le règlement permet aux enfants dès 10 ans d'adhérer et de se former sous la conduite des plus âgés.

Et un grand projet de stand de tir intercommunal est en gestation. Il permettrait à toutes les sociétés de tir du Val-de-Travers de disposer, à Buttes, d'un autre emplacement que le stand actuel, qui présente l'inconvénient d'être très proche des habitations. ○

PESEUX

Un mari blesse son épouse à coups de couteau

Une dispute conjugale a fait deux blessées, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un immeuble locatif de Peseux. Un homme d'origine marocaine a agressé son épouse avec de nombreux coups de couteau avant de s'en prendre également à sa belle-sœur. Tout cela devant leur fils de six ans. Interrogé par la police, le mari a évoqué la légitime défense sans vraiment convaincre les enquêteurs.

Dans les escaliers de l'immeuble

L'homme, âgé de trente à quarante ans, a asséné de nombreux coups de couteau à sa femme puis à sa belle-sœur qui tentait de s'interposer, selon le communiqué du procureur général Pierre Aubert.

Cette dispute conjugale s'est en partie déroulée dans les escaliers de l'immeuble où habite la famille. Plusieurs voisins y ont assisté et ont pu appeler rapidement la police.

L'épouse a été conduite à l'hôpital de l'île à Berne. Son état était grave mais, selon le procureur contacté hier, il semble s'être amélioré, même si elle n'a pas encore pu être entendue dans le cadre de l'enquête. L'autre victime, moins touchée, a été hospitalisée à Neuchâtel. Len-

fant a été remis aux bons soins d'une autre tante.

Le mari parle de légitime défense

Le mari a immédiatement été arrêté par la police et il a été entendu samedi en fin de journée. S'il ne conteste pas être l'auteur des coups de couteau, il explique que c'est sa femme, aidée de sa sœur à elle, qui a commencé à l'agresser et qu'il n'a fait que se défendre.

Le procureur Pierre Aubert a relevé qu'il n'aurait pas de cette explication avec un certain scepticisme. «Elle n'est en effet guère corroborée par la disparité des lésions constatées sur chacun des protagonistes», nous a-t-il indiqué. «Alors que les deux femmes présentaient l'une et l'autre des blessures profondes, celles du mari sont légères et superficielles».

Les deux femmes fuyaient

Pour le procureur, il semble ainsi difficile d'admettre un acte de légitime défense, ce d'autant plus que, les faits ayant pour l'essentiel eu lieu dans les escaliers de l'immeuble, les enquêteurs supposent plutôt que les deux femmes cherchaient surtout à fuir leur mari et beau-frère et ne présentaient donc plus une menace pour l'agresseur. ○ NWI

SAINT-BLAISE

Exercice 2016 bénéficiaire

Un bénéfice de 370 000 francs, tandis que le budget l'évaluait à 360 000 francs pour un total de charges d'un peu moins de 9,7 millions de francs. Les comptes 2016, sur lesquels se penchera le Conseil général de Saint-Blaise, jeudi à 19h à l'auditorium du collège de Vigner, ne présentent donc aucune surprise.

Les comptes communaux étant positifs pour la troisième année consécutive, ils ont permis d'augmenter la fortune qui frise la barre des 5 millions de francs. L'exécutif se réjouit, par ailleurs, de la stabilité des rentrées fiscales.

Il reconnaît, dans son rapport, que ce résultat réjouissant est

«essentiellement dû à des rentrées fiscales extraordinaires de l'impôt des personnes physiques dont la pérennité n'est pas assurée». Et de souligner que les finances restent un domaine fragile «fortement dépendantes de décisions externes». Or, «la situation financière désastreuse dans laquelle se trouve le canton, les reports de charges à venir, ainsi que l'assainissement de Prévoyance ne font redouter des jours sombres pour les collectivités».

Et de conclure sur une note positive en présageant, vu l'actuelle réjouissante situation, ne pas devoir, dans la mesure du possible, toucher à terme au coefficient fiscal. ○ FUJ

Un défilé haut en couleur

Samedi après-midi, les claquements des tirs aux cibles du matin ont cédé la place au défilé des écoliers. Les groupes ont rivalisé d'imagination sur le thème culinaire. Fourchettes à fondue géantes, pizzas en gougnette, petits cuistots en tablier coiffés d'immenses toques ont donné l'eau à la bouche aux spectateurs. On a même vu des chars transportant des grils rougeoyant au-dessus desquels s'épanouissaient des cervelas qui n'avaient rien de factice. ○



La grillade en plein air en mode itinérant. CHRISTIAN GALLEY

250 ANS D'HISTOIRE



En 2020, l'Abbaye de Buttes pourra célébrer son quart de millénaire d'existence. Comme en atteste ce document conservé aux archives communales, elle a été créée en 1770.

PUBLICITÉ

Derniers reflets du Salon de l'Immobilier Neuchâtelois

La septième édition du Salon de l'immobilier Neuchâtelois (SINE) a connu un record de participation. Durant cinq jours en effet, quelque 12 500 visiteurs ont eu l'occasion de découvrir le dynamisme et l'enthousiasme des professionnels de l'immobilier de notre canton. Cet événement a connu son épilogue mercredi

dernier au Café des Amis à Neuchâtel avec la remise des prix du concours destiné aux visiteurs. Les gagnants sont: Gisèle Pasquier (machine à café offerte par Miele); Michel Ziegenhagen (TV full HD offert par Swisscaution); Lyce Evard (bons conseils et analyse énergétique de 1000 francs offert par Viteos);

Martin Kadlus (Ipad offert par Raiffeisen du Vignoble); Christiane Hofer (Ipad offert par Uditis); Chantal Roth (bon de 500 francs offert par Karo-Line SA - Carrelage & sanitaire); Catherine Hapka et Olivier Ribaux (bons de 300 francs pour un nettoyage de logement); Massimo Rossato (bon accessoire ou mobilier de 300 francs offert par ISP agencement); Oline Suter et Emilia Beyeler (bons de 200 francs pour un oreiller Tempur offerts par Meubles Leitenberg); Antoine Janota Ramos et Urs Saxer (bons de voyage de 150 francs offerts par Croisitour); Geneviève Bigler (bon de 150 francs pour un vêtement homme à choix offert par boutique Mib).

Le concours du plus beau stand a récompensé les entreprises suivantes: 1. Baloise Assurances et Baloise Bank SoBa (Neuchâtel). 2. Karo-Line SA - Carrelage & sanitaire (Boudry). 3. Mise en scène - Décoration d'intérieur (Cressier).

Inédit: revivez le salon 2017 en 3D sur www.sine.ch.

Les organisateurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en 2018, du 25 au 29 avril, pour la huitième édition!



2. Karo-Line SA - Carrelage & sanitaire



1. Baloise Assurances et Baloise Bank SoBa



3. Mise en scène - Décoration d'intérieur



Photo de famille du comité du SINE et des lauréats du plus beau stand.